

Visite d'une délégation togolaise

A l'invitation du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, une délégation pluri-ministérielle togolaise dirigée par le ministre des Affaires étrangères, M. Hunlédé, et composée de M. Kodjo, ministre de l'Économie et des Finances, et de M. Dogo, ministre du Plan, du Commerce, de l'Industrie et des Transports, a visité le Canada du 27 juin au 2 juillet. Le programme de la visite avait prévu des entretiens avec des hauts fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures, de la Société pour l'Expansion des exportations, de l'Agence canadienne de développement international, et du Centre de Recherches pour le Développement international. Un dîner d'État a été offert par le secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp.

La délégation togolaise s'est ensuite rendue à Montréal où elle a visité les installations olympiques.

La sécurité agricole

A l'occasion de la semaine de la sécurité agricole, qui aura lieu du 25 au 31 juillet, le ministre de l'Agriculture, M. E. Whelan a publié le message suivant:

"De plus en plus la machinerie vient aider le cultivateur. En 1975, les fermiers ont dépensé plus de 1.1 milliard \$ en matériel neuf, et en pièces détachées, et plus de 1.3 milliard \$ pour le faire fonctionner. Ces dépenses représentent une bonne part des débits des fermiers.

"L'équipement agricole étant si coûteux, il est normal que le fermier veuille qu'il soit à son service et non l'inverse. Bien employée, la mécanique fait économiser temps et argent, mais vouloir trop économiser en agissant avec risques est dangereux car des accidents coûteux (en temps et en argent) et parfois fatals s'en suivent.

"Le fermier lui-même se doit d'apprendre à utiliser cet équipement toujours plus pratique, plus puissant et par conséquent plus dangereux. Trop souvent les moyens utilisés pour gagner du temps ne se justifient pas par le risque qu'ils font prendre.

"Ce n'est pas seulement du 25 au 31 juillet que doit durer la *sécurité*

agricole, mais cette semaine rappellera à tout fermier combien il est important d'être prudent à la ferme, quotidiennement, à tout instant, tant pour l'économie du pays que pour le bonheur de sa famille.

"En 1974, il y eu 1100 morts accidentelles au travail dont 230 à la ferme, sans compter plus de 25 000 accidents agricoles suffisamment sérieux pour justifier un arrêt de travail. Nous devons, nous les fermiers, montrer que nous savons être aussi efficaces à prévenir les accidents que nous le sommes à produire des aliments."

Les répéteurs des Rocheuses

Dans chaque région du Canada, les télécommunications se heurtent à des problèmes de nature différente. En Colombie-Britannique et au Yukon, ce sont les montagnes qui font obstacle à la transmission.

On est maintenant en mesure d'assurer les télécommunications de part et d'autre des Rocheuses grâce au développement de répéteurs VHF, qui captent les signaux de la radio et de la télévision et les retransmettent aux postes récepteurs situés hors de portée de la station émettrice.

Les stations de répéteurs sont situées au sommet de hautes montagnes souvent accessibles uniquement par hélicoptère. Elles sont équipées d'un matériel léger, compact et conçu en fonction non seulement de la situation géographique des stations mais aussi des conditions météorologiques très variables à haute altitude. La température fluctue de 30° C à -60° C et le vent y souffle parfois avec la force d'un ouragan. La neige et la glace qui s'accumulent sur les antennes et les appareils soumettent le matériel à dure épreuve.

Quelques-unes des stations qu'on propose d'ériger dans le parc de Klouane seront construites sur des montagnes qui comptent parmi les plus élevées au Canada, soit le mont Logan (6 050 m), le mont Saint-Élias (5 485 m) et le mont Vancouver (4 785 m).

Pour éviter les pannes et le déplacement extrêmement coûteux de l'équipe d'entretien, on ne fera appel qu'aux matériaux les plus résistants pour la construction de ces stations. L'électricité sera fournie par une trentaine

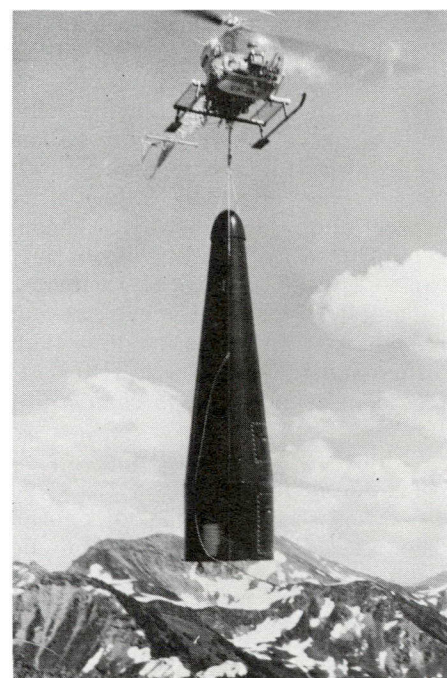
de piles de 2 000 ampères-heures chacune, et d'une durée de vie utile de trois à cinq ans.

Pour protéger les stations de cime des éléments, on les couvrira de cloches en fibre de verre de 8,5 m de hauteur qui seront ancrées dans le roc. En plus des antennes, on prévoit équiper les stations de répéteurs de deux ou trois émetteurs-récepteurs et d'un poste-répéteur mobile pour usage local.

Ces postes répéteurs-convertisseurs sont conçus en fonction des besoins des petites agglomérations qui ne sont pas en mesure de couvrir les frais d'une installation plus élaborée.

Grâce à leur solide construction, certains de ces postes répéteurs convertisseurs peuvent fonctionner très longtemps et avec un minimum d'entretien dans les conditions les plus rigoureuses. Très compacts, certains d'entre eux ne pèsent que 5,5 kg, et donnent d'excellents résultats malgré des variations de tension de 15 à 30 volts. L'électricité leur est fournie en général par des accumulateurs ou par un groupe électrogène au propane qui rendent ces postes autonomes pour une durée de trois à six mois.

(Extrait de "60 jours" publication du ministère des Communications.)



Les répéteurs sont protégés par des cloches en fibre de verre mesurant 8,5 mètres de haut. Certains de ces répéteurs ne sont accessibles que par hélicoptère (Photo: B.C. Hydro)